

DÉFENSE DU FRANÇAIS

BULLETIN ÉDITÉ PAR LA SECTION SUISSE DE L'UNION DE LA PRESSE FRANCOPHONE

20, avenue du Temple, 1012 Lausanne

Paraît douze fois par an

N° 486

Prix de l'abonnement: 40 francs (26 euros). Compte de chèques postaux: Lausanne 10-3056-2.

Mars 2007

« On ne saurait donc aujourd'hui élever trop de barrières contre le flot qui menace la solidité de notre langue. Si personne ne ralentissait cette évolution, le français dévalerait à l'abîme où il irait retrouver tant d'autres choses mortes. Ceux qui se sont donné, par goût instinctif, la mission de veiller sur lui, ont senti la nécessité de faire frein. »

(René Georjin)

Adversité

« Le vainqueur avait une adversité largement à sa portée. »

L'emploi de ce nom comme synonyme d'adversaires ou d'opposition semble devenu indéracinable chez certains journalistes sportifs.

Adversité (du latin *adversus* « opposé, contre » signifie sort contraire, fortune adverse, infortune et (par ext.) détresse, disgrâce, malheur, situation malheureuse due à une suite de revers.

« *L'adversité est la pierre de touche du caractère* » (Balzac).

Ce mot n'a pas d'autre acception et ne saurait par conséquent signifier opposition, rivalité, concurrence, résistance.

(*Défense du français*, n° 486, mars 2007)

« Cookie »

En anglais, petit gâteau sec.

Mot utilisé en informatique pour désigner un petit espion électronique logé sur le disque dur d'un ordinateur. Petit bloc de données transmis par un site Web à l'insu de l'utilisateur d'un système informatique, pour être stocké et récupéré par le suiveur à la connexion suivante.

Terme recommandé par les services linguistiques de la Chancellerie fédérale : *témoin*. Témoin de connexion, mouchard électronique.

(*Défense du français*, n° 486, mars 2007)

Emprunt, empreint

Beaucoup de gens se trouvent empruntés lorsqu'il s'agit de conjuguer les verbes *emprunter* et *empreindre*, tel ce rédacteur qui parle de l'hommage rendu à une personne disparue « *emprunt* de beaucoup d'émotion ».

Le substantif *emprunt*, déverbal d'*emprunter* (lat. *impromtuare* « avancer de l'argent ») et le participe passé *empreint* (lat. *impromere* « marquer d'une empreinte, imprimer ») n'ont aucun lien étymologique.

Emprunt vient d'*emprunter* « demander et recevoir à titre de prêt; prendre et faire sien ». La langue française a beaucoup emprunté à l'anglo-américain.

Empreint désigne ce qui porte l'empreinte, la trace de, qui est imprimé, marqué. Fig. : un visage empreint de tristesse.

(*Défense du français*, n° 486, mars 2007)

Exponentiel

Cet adjectif connaît actuellement dans nos médias une croissance... exponentielle.

Terme de mathématique *exponentiel* (du latin savant *exponens*, participe présent de *exponere* « exposer ») signifie « dont l'exposant est variable ou inconnu ». Fonction exponentielle. N.f. Une exponentielle: fonction réciproque de la fonction logarithme.

Par ext.: croissance, développement, progression, rayonnement exponentiels: rapides et continus.

Des dérapages sémantiques incontrôlés font parfois de ce mot un synonyme d'abondant, prolifique, immodéré, débridé, exubérant, effréné.

(*Défense du français*, n° 486, mars 2007)

« Geek »

« Quand l'accessoire devient indispensable, c'est qu'on est en train de devenir un *geek* » nous apprend un quotidien régional.

Le *geek* (prononcé « guik ») est un amateur d'objets de haute technologie, utiles ou non mais qu'il s'agit de se procurer avant tout le monde.

Aux Etats-Unis *geek* signifie « débile, abruti par sa passion ».

En pays francophones: technophile averti, collectionneur, amateur d'objets de haute technologie.

(*Défense du français*, n° 486, mars 2007)

« Himself »

« L'équipe sera emmenée par le champion du monde himself. »

Employé sans italique ni guillemets, ce terme, relevé dans un périodique wallon, semble être très en faveur dans la presse belge et se rencontre également dans nos journaux romands.

Himself: lui-même; (*all*) *by himself*: tout seul.

Eh oui... cela peut aussi se dire en français.

(*Défense du français*, n° 486, mars 2007)